

## **Projet de Parc périurbain dans les bois du Jorat.**

**L'USL (Union des Sociétés Locales) s'exprime dans le journal de la commune de Montpreveyres. Edition avril 2018.**

Le Bec de Montpreveyres

27e année N°778



INFORMATIONS

### **Le mot du comité**

#### **Rallye pédestre USL et PNP (parc national périurbain), quel avenir ?**

Chers participants, chers lecteurs ou simples citoyens.

Si vous n'avez jamais encore participé à une édition annuelle du Rallye USL, vous en avez certainement entendu parler. Cette sympathique manifestation se déroule sous forme d'une balade en forêt en partie sur les « sentiers de renards » accessibles facilement à pieds de notre village. Une petite cantine, (restauration et annonce des résultats) vous attend à l'arrivée à la salle du Tilleul (vers l'église).

Notre commune, il y a quelques années, a accepté qu'on étudie la possibilité de créer un parc périurbain dans les bois du Jorat. Cette volonté ne provient bizarrement d'aucun groupe d'intérêt joratois utilisant ces forêts pour les loisirs ou même professionnellement. Ce projet ayant tout de même fait son chemin, notre inquiétude par rapport au Rallye USL a fait son chemin aussi...

En effet, aux dernières nouvelles, la zone forestière laissée à elle-même (zone centrale), la plus restrictive de ce parc et d'une surface supérieure à notre commune se situerait à la limite de la zone habitée de Montpreveyres (seule commune dans ce cas). On nous souligne encore que cette zone resterait accessible mais « à certaines conditions ». Les parcours équestres, VTT, promeneurs « avec un panier ou sans » y seraient imposés, conditionnés et même contrôlés!

Nous devons de notre côté chaque année tenir compte de nombreux paramètres lors du choix du parcours (météo, propriétés privée, culture, traversée de route, sécurité...). Il va sans dire que vu les exigences actuelles de rigueur pour une demande d'autorisation de manifestation, votre comité USL voit mal comment un parcours pédestre public avec des postes ici et là resterait possible avec les exigences d'un parc national périurbain.

La commune de Montpreveyres de manière indépendante (heureusement) décidera par son Conseil Général en 2019 de l'avenir des zones forestières située sur son territoire, et de la liberté de ses promeneurs.

Alors chers lecteurs réfléchissons bien ! Venez pourquoi pas vous faire un avis librement sur le terrain lors de notre édition 2018 du Rallye USL (dimanche 2 septembre). A bientôt !

Pour le comité USL : André Pauli